

## VALIDATION DU TITRE

A l'issue de la formation, le stagiaire présente et soutient son dossier écrit devant un jury pour obtenir la certification, totale ou partielle, du titre. Une journée est consacrée à la préparation de cette épreuve.

## FINANCEMENT

Coût de formation : 7 917 €

Formation éligible au titre du CPF

## INSCRIPTION

Délai de pré-inscription pour la formation 2018/2019 :  
**20 mars 2018**

(Nous contacter si délai dépassé)

### Information et Inscription

Fédération des acteurs de la solidarité Centre – Val de Loire  
20 Quai Saint Jean - 41000 Blois  
Tél. : 02.54.46.46.93

mail : [centrevalde Loire@federationsolidarite.org](mailto:centrevalde Loire@federationsolidarite.org)

Martine Winckel, Coordinatrice de la Formation  
Véronique Vincent-Victor, Chargée de Mission

## Le titre ETAIE est également accessible par VAE

Le candidat présente devant un jury un dossier faisant état de son expérience et des compétences acquises, permettant d'obtenir la certification, totale ou partielle, du titre.

Pour pouvoir s'inscrire dans cette démarche, il convient de contacter la Fédération des acteurs de la solidarité Centre-Val de Loire.



Fédération  
des acteurs de  
la solidarité  
Centre - Val de Loire

## C.I.R.R.I.E.

Coordination Inter Réseau Régionale pour l'Insertion par l'Economique

**POUR PROFESSIONNALISER LE SECTEUR DE L'I.A.E.**  
(Insertion par l'Activité Economique)

# FORMATION ETAIE

« Encadrant Technique d'Activités d'Insertion par  
l'Economique »  
En Région Centre – Val de Loire

**Titre de niveau IV**

**17<sup>ème</sup> promotion**

**Calendrier prévisionnel :  
du 7 juin 2018 au 12 décembre 2019**

**Jury en décembre 2019**



## ORGANISATION DE LA FORMATION

58 jours de formation  
406 heures, jury compris

au rythme de 1 jour par semaine

### Coordination du dispositif

**Fédération des acteurs de la solidarité Centre – Val de Loire**

(Blois) agissant pour la

**CIRRIE Centre – Val de Loire** (Coordination Inter-Réseau Régionale pour l'Insertion par l'Economique).

### Conditions et critères d'admission

#### Conditions d'admission

La formation s'adresse aux personnes salariées d'une SIAE (atelier, chantier ou entreprise d'insertion, régie de quartier, AVA ...) qui ont pour fonction principale l'encadrement technique de personnes en insertion sociale et professionnelle.

**Un entretien de sélection** précède l'entrée en formation.

Il permet d'apprécier les critères d'admission : être en position d'encadrement de salariés en insertion et avoir une expérience professionnelle significative ou un CAP dans l'activité encadrée.

A cette occasion, il est demandé au candidat de rédiger un écrit sur son expérience d'Encadrant Technique, afin d'évaluer ses capacités d'expression écrite. Cette épreuve n'est pas sélective.

### Organismes de formation

**OTDIF** Châteauroux

**COLLECTIV'IDEES** –Tours

**Intervenants experts** sur des thématiques spécifiques : **Catherine HUGNET, Sylvie BARON, Morgane BINDEL (ITS), Séverine MULLER**

#### ***Paroles de stagiaires :***

« Cette formation change sa façon de faire, dans la vie professionnelle, mais aussi personnelle » - « Après cette formation, on ne peut plus fonctionner comme avant avec les salariés » - « Réflexion indispensable pour être encadrant » - « Depuis que j'accueille différemment, je change moins souvent ma lame de scie » -

## PROGRAMME

La formation est organisée autour de 4 UC (Unités de Certification), qu'il est possible de valider de façon indépendante.

Démarrage de la formation et constitution du groupe (2 jours)

**U.C.1 : « Encadrer des salariés en insertion »** (18,5 j)

Identifier et connaître le public, le secteur de l'IAE et le contexte juridique / Encadrer et mobiliser les personnes et l'équipe

**U.C.2 : « Former les salariés en situation de production »** (13,5j)

Analyser les postes de travail / Evaluer les capacités et les compétences des salariés / Transmettre les savoir-faire et gestes professionnels

**U.C.3 : « Organiser et faire le suivi du processus de production »** (11,5 j)

Organiser, planifier et suivre un chantier ou une activité. Gérer l'activité – Développer la qualité

**U.C.4 : « Participer à la construction des parcours d'insertion des salariés »** (10,5j)

Détecter les difficultés des salariés / Participer à l'accompagnement

#### **Intégré aux UC :**

Visites de structures, suivi terrain – Analyse de pratiques  
Accompagnement à la rédaction des dossiers de validation

**Validation :** Jury et préparation à la soutenance finale (2j)

### **Pédagogie : alternance intégrative**

Cette formation est basée sur le principe de l'alternance intégrative qui permet d'articuler les contenus de formation et les situations de travail en s'appuyant sur :

- Une pédagogie centrée sur la pratique (échange d'outils et de pratiques, approche des situations professionnelles des stagiaires),
- La visite d'autres structures, le suivi sur le terrain
- Des séances d'analyse de la pratique professionnelle,
- La mobilisation du tuteur qui suit le stagiaire au sein de la structure-employeur